



1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'École du 04 mars 2025

A l'unanimité.

2- Fiche Synthétique cabinet de Monsieur le Maire.

• Travaux et entretien :

→ Point sur les remarques faites par l'EMAS (PPMS) et sur la sécurité globale de l'école : où en sont les prises en compte des points restants à mettre en place ? (Reste 2 à mettre en œuvre)

1/ sécuriser la porte de l'entrée.

M. SANTONI dit que c'est impossible. La Directrice indique qu'il faudrait au moins revoir le système de maintien des « portes ouvertes » pour qu'elles ne claquent pas lorsqu'il y a du vent (portes du hall, du réfectoire, de la dico-thèque) et que la fermeture soit plus forte.

2/ modifier le signal sonore de la sonnerie "récréation" trop anxiogène, et qui ressemble à une alarme incendie.

M. SANTONI dit que cela dépend des moyens qui lui seront alloués.

→ **En urgence :** Cf. Fiche Synthétique.

-Installation de la « pièce fraîche » (salle polyvalente). M. CICOLETTA signale que les films UV ont été placés mais que faute de moyen la climatisation ne sera installée prochainement. La directrice indique que les films UV ont amélioré la situation de la pièce mais n'en fait pas pour autant la « pièce fraîche » préconisée par le gouvernement dans chaque établissement scolaire.

-Amélioration de la lutte contre la chaleur dans les classes : qu'en est-il de la mise en place de films anti-UV, de stores ou rideaux permettant de se protéger du soleil ou autres préconisations ?

La directrice demande si, les films UV proposés par M. CICOLETTA lors d'un précédent C.E, à la place des rideaux qui n'avaient pas convenus dans une autre école, seront installés dans les classes où des rideaux devaient être mis. Pas de réponse pour l'instant.

-Remise en état et en propreté des WC des filles. Nous notons à nouveau une augmentation significative et exponentielle du nombre de moustiques dans ces WC mais aussi dans toute l'école.

M. CICOLETTA indique que la seconde partie de restauration du vide sanitaire est prévue sur l'été et que cela coûtera 38 000€ ; une restauration du toit et des gouttières est prévue. La restauration des WC des filles sera faite après ces travaux de réparation des fuites.

→ Travaux envisageables cet été :

-Aurons-nous des classes peintes ? (Cf. priorités fiche synthétique) M. SANTONI indique qu'aucune classe ne sera repeinte, en raison de l'arrêt maladie de leur agent peintre. Monsieur le Maire pense que la continuation de la remise au propre ne fait pas partie des choses urgentes et que cela ne revêt pas une grande importance au regard des finances de la commune qui doivent éponger les retards de travaux de la nouvelle gendarmerie. Il indique que la commune va devoir faire un prêt qui va être voté en Conseil Municipal.

-Aurons-nous d'autres classes (pièces) équipées de leds ? M. SANTONI explique que petit à petit les néons, qui ne sont plus vendus vont être récupérés et que des leds vont être mis en place petit à petit.

3-Réaménagement de la cour :

Où en est le nouveau projet d'aménagement de la cour ? M. CICOLETTA, devait nous envoyer des croquis sur les grandes lignes envisagées. Le Conseil des Maîtres, associés aux parents élus, demandent de bien tenir compte du nombre d'enfants présents dans cette cour (jusqu'à 400), de limiter le nombre de recoins, d'ajouter des possibilités d'activités (escalade, tableaux, terrain multisport, espace « danse » ...), de l'ombre et de limiter la réverbération du goudron.

Intervention de Monsieur le Maire : En raison d'un budget contraint et de travaux urgents les travaux de réaménagement de la cour ne seront pas faits prochainement.

La directrice demande s'il serait possible, malgré tout, d'ajouter un peu d'ombre dans la cour au regard de la première place de l'école en tant qu'école (cour) la plus chaude de TPM. Monsieur le Maire indique qu'il a choisi de mettre des voiles d'ombrage au centre aéré des Arquets plutôt que

dans la cour de l'école, indiquant que cela représentait plus d'enfants. La directrice indique qu'à l'école il y a 390 enfants chaque jour en mai, juin et septembre qui subissent la réverbération de la cour, au centre des Arquets il y en a 180 en juillet et en août. L'arbitrage étant fait pour cette année, la directrice espère que ce problème sera pris rapidement en compte.

4-Services municipaux

→CTM

À la suite de la modification des tours d'arbre (à la demande de l'école) avec des plaques de graviers collées avec de la résine, les enfants ont encore plus saccagé ces tours d'arbre. Une « retouche » a été faite récemment et un agent a demandé au directeur du périscolaire de « dire à la directrice qu'il fallait mieux surveiller les enfants ». A cette remarque la directrice apporte deux éclaircissements :

- quand des enfants sont dehors et qu'ils peuvent « gratter » quelque part il est difficile de les en empêcher car cela se fait calmement et en groupe.

- que l'école utilise la cour durant 60 min /jour, la cantine durant 110 min et le périscolaire durant 170 min. Il aurait été intéressant de demander son avis à la directrice, elle vous aurait dit que le système proposé n'irait pas et que les « petits cailloux » feraient long feu.

Chaque année les mûriers doivent être « défleuris » tôt au printemps, pour éviter la présence d'une grande quantité de miéla sous son feuillage, puis de mûres vraiment très mûres qui tombent au sol et salissent les élèves et les locaux de l'école. Voilà plusieurs années que la directrice demande que cette « action » soit inscrite dans la liste des « marronniers » saisonniers. Nous attendons l'intervention des espaces verts avec impatience car la cour est en train d'être saccagée par les salissures.

→PEDT et périscolaire :

La directrice note une importante diversité de prise en charge suivant les animateurs présents durant l'interclasse. Certains ont 4 à 6 enfants (souvent sur 2 créneaux), d'autres une vingtaine sur 3 créneaux. Cela n'est pas forcément le choix de l'animateur, mais semble plutôt dû à un engouement plus ou moins important des enfants pour l'activité proposée. Rares sont les activités proposées avec un projet sur plusieurs séances. Mme MICHAUX indique que le PEDT n'a pas à proposer de séances à suivre que ce sont juste des séances occupationnelles.

Comme abordé lors du précédent CE, nous avons remarqué que dans l'école nous avons beaucoup d'activités de « ballon » proposées par les animateurs et peu d'activités d'expression ou réellement artistiques (le coloriage pour le coloriage n'entrant pas dans ces catégories), et que cela nous semble être lié à l'important différentiel entre le nombre d'animatrices et le nombre d'animateurs. Mme MICHAUX et M. Le Maire indique qu'il n'y a pas discrimination à l'embauche et que ce n'est pas de leur fait s'ils n'ont que des hommes sachant que les femmes sont prioritairement mises sur les maternelles (100% !). Mme MICHAUX demande qu'une réunion soit mise en place pour parler de ce problème entre le JIS et l'école. La directrice accepte cette réunion si elle se tient avec le service Education, et espère qu'elle se déroulera dans un esprit de travail pour le bien des enfants, que les questionnements des parents seront abordés plus sereinement.

La directrice indique une collaboration très efficace entre le périscolaire et l'école, au niveau du suivi des enfants, des liens avec les familles, des transmissions d'informations... même si la perte d'une personnalité « historique » du périscolaire de Giono laisse nos filles un peu esseulées.

→Enceinte de l'école :

Utilisation du parking de l'école (et des locaux scolaires) par différents services communaux :

Rappel : Pour l'Education Nationale (et la Préfecture !) le directeur de l'école est responsable de la sécurité, avec Monsieur le Maire, à l'intérieur de tous les locaux se trouvant dans l'enceinte scolaire. Malgré la demande ultérieure (dernier CE), rien n'a changé. Le parking est utilisé par d'autres services que « l'école » ou « la restauration scolaire », entraînant des blocages de bus de transport scolaire (lignes quotidiennes, transport vers des activités sportives ou sorties), cela est aussi gênant pour les livraisons de la restauration scolaire. La directrice souhaiterait qu'une clarification de ce fonctionnement (utilisation ponctuelle du parking ; pour les locaux, tout se passe en très bonne entente avec tous les services demandeurs) fasse l'objet d'une convention entre le service demandeur, le service éducation, le service restauration et l'école, pour que tous les problèmes de sécurité et de fonctionnement des différents services soient passés en revue. La directrice précise

que ce n'est en aucun cas pour ennuyer ou évincer certains services de ce parking, mais pour que nous puissions cohabiter en bonne entente et sécurité sur cet espace.

Monsieur le Maire intervient en pensant que la directrice veut interdire aux autres services l'accès à ce parking ce qui n'est absolument pas le cas et qui apparaît clairement dans la préparation du CE envoyé à la mairie en amont.

Monsieur le Maire indique que ce n'est pas le parking de l'école et que la mairie fait ce qu'elle veut avec, il n'entend pas les arguments de la directrice. M. CICOLETTA fini par expliquer qu'il y a effectivement eu des dysfonctionnements. Pour l'instant personne ne sait qui est à l'origine du dernier problème. Il indique qu'il va veiller à une meilleure gestion de ce problème.

La directrice indique aussi qu'elle souhaite être informée en avance si des locaux de l'école doivent être utilisés cet été (pour pouvoir mettre à l'abri une partie de son matériel). Elle rappelle que lors de la journée d'intégration le hall de l'école est resté ouvert toute la nuit (aucun dégât n'a été constaté).

→Déménagement de la cuisine centrale :

Réponse de Monsieur le Maire : Il souhaite s'associer avec d'autres communes pour construire une cuisine centrale aux normes actuelles. Pas de baisse de qualité puisque le système reste le même. ; peut-être même il devrait y avoir une amélioration. La mairie reste maître de sa facturation. Monsieur le Maire attend la finalisation de cette intégration à cette association.

5- Prévision et organisation rentrée 2025.

370 élèves, avec le plafonnement des classes de CP et CE1 pour une moyenne de 25/classe.

62 GS cette année à M. Mauron.

Nous devons mettre en place deux cours double : 1 CE1/CE2 et 1 CE2/CM1

La réunion pour les nouveaux parents d'élèves se tiendra le mardi 24 juin à 17h dans la salle polyvalente de l'école. En raison de la jauge de sécurité seuls les parents seront accueillis sans leurs enfants. Les GS de Mauron ont visité l'école, pour les autres une visite sera prévue fin août.

La rentrée s'effectuera comme les autres années : les CE et CM à 8h30 et les CP à 9h.

Toutes les informations seront mises à jour sur le site <https://giono.toutemonecole.fr/>

La directrice va rappeler la nécessité de refaire les dossiers d'inscriptions aux services municipaux.

6- Bilan des différentes activités de l'année et perspectives

→SRAY : Nous avons mis en place les 3 blocs cette année. La commune nous a aidés à prendre en charge le bloc 3 grâce à un prestataire de service, la F.O.L..

Tous les élèves de CM2 ont obtenu une attestation certifiant qu'ils ont participé à une formation.

L'école remercie les parents qui ont fait la démarche de se faire agréer pour le vélo (et la natation) cette année.

→21^{ème} Challenge routier : Les 3 CM2 ont participé. Nous n'avons pas été sélectionnés pour la finale.

→Gestes qui sauvent : Les 3 CM2 ont fait la formation et ont obtenu leur certificat grâce à la commune et à son préventeur M. LE DOYEN

→Olympiades : Les classes de CP sont toujours aussi enthousiastes quant à cette journée et les CE1 (pour lesquels rien de particulier n'est mis en place au niveau de la commune) souhaiteraient ardemment pouvoir y participer.

→CROSS des écoles : celui-ci nous manque. Il a été arrêté au moment du Covid et des travaux dans le complexe Palazy. Les enseignantes souhaiteraient qu'il soit remis en place 5 décembre en lien avec le Téléthon. Mme MARIANI indique qu'elle travaille sur un projet en lien avec le Téléthon qui devrait se dérouler le 05/12/2025

→Les 6 classes de neige : Elles se sont tenues à Ancelle avec un enneigement moyen mais un enthousiasme général des participants. Les associations de parents tiennent à faire part de tous les remerciements des parents des enfants ayant eu la chance de pouvoir partir en classe de neige. Elles disent n'avoir eu que des retours positifs des enfants et des parents.

→Le défi des Véloulous : s'est déroulé la semaine du 12 au 16 mai, organisé par l'association « La Cyclette ». Comme chaque année cette action a beaucoup de succès. Les parents élus (des 3 groupes) ont largement participé à l'organisation du défi des Véloulous et l'équipe de l'école les en remercie.

→Les 3 CM1 ont fait leur stage de voile : et cela s'est très bien passé.

- Tous les CE2 (et CE1 associés à des CE2) : sont en cycle natation au Vallon du soleil.
- Actions des parents Elus : PEEP vente de chocolats à Noël (et de sapins) et Pâques, FCPE vente de livres d'occasion sur le marché de La Crau. Les bénéfices ont été remis à la coopérative de l'école.
- Sorties de fin d'année : elles sont en cours de réalisation.
- Activités avec le conservatoire de Musique de TPM : à la suite des différentes annulations des interventions prévues le conservatoire nous a proposé des mini cycles de 2 ou 3 interventions qui sont en train de se dérouler et suivent un concert au Palais Neptune.

Le Conseil d'Ecole est clôt à 18h45

La Présidente
E. BONNARDEL

A stylized signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

La Secrétaire
Béatrice VALETTE

A stylized signature in blue ink, featuring a series of overlapping loops and a long horizontal line extending to the right.